

COMPTE RENDU DU COMITE COMMUNAL DE CONCERTATION
Jeudi 10 novembre 2022 à 20h30 – Salle du Pussoir Fidèle

Présents : LEMONNIER Frédéric, DALISSON Sophie, HENNEQUIN Pierre, HAUDIQUERT Sylvie, LECHEVRETEL Patrick, TESNIERE Isabelle, LEGENTIL Marie, POVINHA-LEMARCHAND Ghilaine et RICHARD Olivier

Excusés : JOUBERT Corinne, DALLE MOUSSISSA Pascal, HEBERT Thomas, SUBLIME Thierry, ROUSSEL Catherine

Absents : FRANCO Nathalie, LENOURRY Roger

Ordre du jour :

1. Traitement des résultats du sondage

Une petite cinquantaine de sondages retournés. Il est toujours possible de les déposer à la mairie.

Organisation mise en place :

- Les élus vont créer un document Excel pour pouvoir rentrer les données.
- Les membres du comité se chargeront de rentrer et traiter les résultats. Pour cela, selon la disponibilité de la salle du Pussoir fidèle, 2 créneaux vont être proposés rapidement.

2. Eclairage public

a) Plan d'éclairage de la ville à aujourd'hui

M. Lemonnier présente sur plan l'éclairage public à aujourd'hui, à savoir :

- les quartiers « en périphérie » : éclairage de 6h00 du matin jusqu'au lever du soleil et du coucher du soleil jusqu'à 21h00
- le centre-ville : éclairage de 6h00 du matin jusqu'au lever du soleil et toute la nuit

Discussion sur la proposition faite par l'équipe municipale afin de faire des économies d'énergie indispensables. (Depuis plusieurs années, mise en place petit à petit d'équipement avec Led).

Dans le centre-ville, dans les rues qui ne sont pas équipées de caméra de vidéo-protection, proposition d'éteindre l'éclairage à 23h00. **Avis consultatif positif.**

Pour lutter contre le gaspillage en matière d'électricité, un courrier d'incitation a été envoyé aux commerçants concernant les vitrines allumées la nuit et aux associations utilisatrices des salles communales.

b) Illuminations de Noël 2022

Il est rappelé que les décorations mises en place bénéficient d'un éclairage led, moins consommateur d'énergie.

Demande d'avis au comité sur la proposition suivante :

Début des illuminations le vendredi 16 décembre, jusqu'au soir du 1^{er} janvier. Pas d'allumage le matin. Le week-end de Noël, les décorations pourront être allumées toute la nuit.

Le Comité donne un avis consultatif positif et soumet l'idée d'allumer également les décorations toute la nuit du 31 au 1^{er} janvier.

3. Questions diverses

- a) **Suppression des boîtes postales jaunes dans les quartiers** (question de Mme POVINHA-LEMARCHAND Ghilaine)

Des boîtes postales ont été supprimées à Villedieu, rue Jules Tétré, Cité Le Mouël... sans information à la population. Mme POVINHA-LEMARCHAND Ghilaine a fait des démarches pour avoir des explications, sans réponse.

M. Lemonnier, au nom de la ville, propose d'écrire à La Poste pour connaître les raisons de ces suppressions et avoir des réponses sur un éventuel moyen de substitution à ce service.

- b) **Taxation des logements vacants à Villedieu** (question de M. Hébert)

Une taxe est en place par une délibération de septembre 2008, applicable à compter du 01/01/2009 pour les logements vacants de plus de 5 ans. Ainsi, la 1^{ère} taxation est intervenue en 2014.

Depuis une loi votée en 2020, applicable en 2021, la taxation est appliquée pour un logement vacant depuis au moins 2 années.

Pour notre commune, 26 logements sont imposés actuellement pour une recette de 5 862 € (taux de TH à 12.74 %). Nous avons interrogé la DGFIP car le nombre nous paraît peu élevé au regard du nombre de logements vacants. En attente de la réponse.

Pour info, 148 résidences secondaires sont taxées pour une recette de 46 605 € (taux de TH à 12.74 %).

M. Lechevretel rappelle l'utilisation, peut-être excessive, des logements Airbnb sur Villedieu.

Une attention particulière sera portée à ce sujet de logements vacants par l'équipe municipale.

- c) **Point sur les travaux de la Maison du Patrimoine, de la station d'épuration** (question de M. Sublime)

Les réponses se trouvent dans le dernier bulletin municipal numéro 23. M. Lemonnier rappelle également que les conseils municipaux sont ouverts au public.

- d) **Déchetterie / Poubelles**

- **Distribution des bacs jaunes : quid des personnes non véhiculées** (question de M. Lechevretel)
Appel à la solidarité entre voisins. Exceptionnellement, pour les personnes qui n'auraient pas trouvé de solution, le service sera rendu par la commune.

- **Consultation du Comité sur d'éventuels containers enterrés en ville**

La commission municipale Environnement souhaite l'avis du Comité sur la demande du Point Fort concernant une éventuelle mise en place de 2 emplacements de containers enterrés dans le centre-ville historique. Cela concernerait le verre, le plastique et aussi les ordures ménagères.

La commission s'est accordée sur 4 emplacements ou rien.

Sur le principe, avis favorable pour enterrer les containers, pour des raisons esthétiques, d'hygiène. Par contre, de nombreuses questions sont soulevées :
Quel fonctionnement : badges individuels ? Et pour les gens de passage (touristes) ? Proximité nécessaire des containers...

- **Futur badge pour accéder à la déchetterie** (question de M. Richard)

A partir du 1^{er} janvier, un pass déchetterie sera demandé. La demande du badge est à faire sur le site www.pointfortenvironnement.fr . Problème dans la communication de cette information. Les élus vont faire remonter ce problème.

e) **Le bruit causé par des petites motos, de jour comme de nuit** (question de M. Lechevretel)

M. Blanjean, le policier municipal, avec la gendarmerie nationale, essaie de réguler cette nuisance par des contrôles et quelquefois des confiscations des engins.

f) **Place de livraison sous la Marianne** (question de M. Lechevretel)

Retour positif sur la place réservée aux 2 roues et celle réservée aux livraisons. Par contre, remarque sur le fait que certaines voitures se garent quand même sur la place livraison.

La séance est levée à 22 h 20.

Pour information : La date de la prochaine réunion du Comité Communal de Concertation n'a pas été fixée (elle sera reprécisée en fonction du traitement des résultats du sondage).

Le Président, Frédéric LEMONNIER



Le Premier Adjoint,


Frédéric LEMONNIER